

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2011

L'an deux mil onze, le vingt six mai à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Cires lès Mello, sous la présidence de monsieur Alain GUÉRINET, maire.

Etaient présents : Mesdames et messieurs Alain GUÉRINET, Marie-Claude TLEIK, Hubert CABORDEL, Monique PRECHEY, Michel JULIEN, Christiane ANDIOLE, André LEMAIRE, Delphine MIGNOT, Henri BOURGOIN, Jean-Claude DAUTOIS, René KLOECKNER, Daniel SAMUEL (arrivé à 20 h 10 avec la procuration de Mme Suzanne JAUBERT), Bertrand VANDEWALLE, Sylvain D'ARTOIS, Marie-Claude LEFEVRE, Barbara MLYNARCZYK (arrivée à 20 h 15), Jacqueline RAMELET.

Procurations : M. Claude BAUDSON à M. Alain GUÉRINET
Mme Corinne MABILEAU à Mme Monique PRECHEY
Mme Virginie BAUDSON à Mme Delphine MIGNOT
Mme Frédérique DEPREQC à Mme Marie-Claude TLEIK
Mme Béatrice BASQUIN à M. Bertrand VANDEWALLE
Mme Suzanne JAUBERT à M. Daniel SAMUEL

Etaient absents : Mesdames et messieurs Gérard MARTIN, Sandrine SENTIER (excusée), Cédric GUIGONNET, Michaël MAITRE.

Secrétaire de séance : Madame Christiane ANDIOLE

CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du compte rendu de la séance du 27 avril 2011 : l'ensemble des conseillers municipaux a été invité lors de la présente réunion à procéder à l'approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2011.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 27 avril 2011.

DELEGATIONS DU MAIRE

Démarches et actions : monsieur le maire a fait part des démarches et actions qu'il a menées au nom de la commune depuis le 27 avril 2011. Le conseil municipal en prend acte.

COMPLEXE SPORTIF

Dossier de subvention conseil général – phasage opérationnel : Monsieur le maire expose que dans le cadre de la gestion du dossier de demande de subvention au conseil général, il a été demandé à l'appui de notre dossier, une pièce complémentaire exposant le phasage opérationnel du projet communal.

Monsieur le maire présente donc le projet de phasage établi. Le conseil municipal, après avoir ouï monsieur le maire, à l'unanimité adopte le projet de trois tranches opérationnelles établi comme suit :

* 1 ^{ère} tranche :	1 125 425 € HT
* 2 ^{ème} tranche	972 260 € HT
* 3 ^{ème} tranche	1 052 314 € HT

FINANCES LOCALES

Ligne de Trésorerie : Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal a décidé la réalisation du complexe sportif du Beaucamp en trois phases opérationnelles ; pour faciliter la gestion de la trésorerie, il demande au conseil municipal de mettre en place une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 €.

Le conseil municipal par 19 voix pour et quatre abstentions, monsieur Daniel SAMUEL, madame Béatrice BASQUIN représentée par pouvoir, monsieur Bertrand VANDEWALLE et madame Suzanne JAUBERT représentée par pouvoir décide de mettre en place une ligne de trésorerie de 150 000 €.

AFFAIRES SCOLAIRES

Compte-rendu de la réunion de la commission scolaire du 13 mai 2011 : monsieur le maire donne la parole à madame Delphine MIGNOT, maire-adjoint en charge des affaires scolaires, qui dresse un compte-rendu de la réunion de la commission scolaire qui a porté principalement sur les points suivants :

- Dérogations scolaires
- Restauration scolaire
- Budget 2011

Le conseil municipal en prend acte et prend également acte que la prochaine réunion de la commission scolaire aura lieu le 14 juin 2011 pour travailler sur le projet d'extension des restaurations scolaires.

Participation frais collègue Sonia Delaunay de GOUVIEUX : Monsieur le maire indique que le conseil général a communiqué le montant de la participation due par la commune aux dépenses d'investissement du collège Sonia Delaunay à GOUVIEUX pour un élève soit 117,14 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix pour, à l'exception de monsieur Michel JULIEN et de madame Virginie BAUDSON (représentée par pouvoir) qui s'abstiennent, accepte de régler la somme due au titre des dépenses d'investissement du collège Delaunay de GOUVIEUX, soit 117,14 € pour un enfant.

SALLE Ernest LESUR : convention d'utilisation de la salle par le judo-club de Montataire pour la pratique du judo : Monsieur le maire indique qu'afin de permettre la dispense de cours de judo aux Cirois par le club de judo de Montataire, il conviendrait de mettre à la disposition de celui-ci la salle Ernest Lesur, par convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte, par convention, de mettre à la disposition du Judo-Club de Montataire, la salle Ernest Lesur pour la dispense de cours de judo.

AFFAIRES JURIDIQUES

Affaire SCHLESSER : Recours devant le Conseil d'Etat.

Alexandre SCHLESSER a présenté un pourvoi en cassation devant le conseil d'état qui va se prononcer sur la recevabilité de cette demande. A ce stade de la procédure, la commune n'a aucune observation à produire et doit d'attendre la décision de la sous-section chargée de l'examen de la demande. Le conseil municipal en prend acte.

QUESTIONS DIVERSES

Questions de monsieur Sylvain D'ARTOIS et de madame Marie-Claude LEFEVRE

1) Qu'est-il envisagé pour la voie d'accès au Bosquet Charbonnier qui se dégrade ?

Celle-ci étant moins dégradée que d'autres voies de la commune, il sera fait si nécessaire des opérations ponctuelles pour maintenir un état acceptable de la voirie.

2) Dans la rue principale du Tillet face au Château les riverains sont toujours en attente d'une réfection complète du trottoir. Qu'en est-il ?

Monsieur le maire indique que cette réfection sera effectuée en même temps que la reprise de la chaussée par le conseil général.

3) Pour la 3ème année consécutive, des chats sont empoisonnés ou disparaissent. Que peut-on faire pour éviter ce drame ? (chats stérilisés, de race). Monsieur le maire précise que nous ne pouvons que déplorer ce phénomène et rappelle qu'il est important de déposer plainte auprès de la gendarmerie.

Questions de madame Barbara MYNARCZYK

1) Lors de la réunion du conseil municipal du 02 juin 2008, nous avons accueilli messieurs CADET, CAUSSE et PUCHULU, qui ont présenté un projet d'évolution de la maison de convalescence en matière d'EHPAD. Ce projet va-t-il voir le jour ?

Monsieur le maire indique que le projet est toujours d'actualité le prochain conseil d'administration prévu le 10 juin 2011 devrait valider le projet de permis de construire. Lorsque celui-ci sera établi, une présentation au conseil municipal sera faite.

2) Dans les panneaux d'affichage au cimetière, les documents affichés concernant les concessions datent d'une dizaine d'années, ne pourrait-on les mettre à jour ?

Ces documents concernent une procédure de reprises de concessions abandonnées et ne peuvent être retirés tant que la procédure n'a pas abouti. Cette dernière devrait être engagée cette année, un crédit budgétaire ayant été voté par le conseil municipal au BP 2011.

3) Un plan canicule a-t-il été mis en place et quelle est la procédure à suivre ?

Monsieur le maire précise que le plan canicule est dans sa première phase d'activation.

Questions diverses

Il est fait remarquer que les plans de ville sont illisibles. Monsieur le maire précise que cela est dû à l'action du soleil et propose de faire rééditer de nouveaux plans.

Il est demandé si des informations sont parvenues au sujet du dossier APLUS SANTE. Monsieur le maire indique que la commune est toujours en attente du passage de ce dossier au Tribunal Administratif.

En ce qui concerne la procédure avec U.SOLE, elle devrait, sauf imprévu, passer au tribunal le 16 juin prochain.

Il est évoqué, le dossier JAWORSKI, ce dernier passera également dans les mois à venir au tribunal.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance a été levée à 21 h 55.

Cires lès Mello, le 31 mai 2011

Le maire,

Alain GUÉRINET